

SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF

À l'école au Cœur-des-Monts, le **soutien au comportement positif** est plus qu'une philosophie, c'est notre priorité. Il s'agit d'enseigner explicitement à nos élèves les comportements attendus pour chacun des lieux de l'école et offrir du renforcement positif lorsque les comportements souhaités sont démontrés.

Les bons comportements des enfants seront valorisés de différentes façons : par des renforcements verbaux, des signes d'encouragements, des bravos et la remise de tangibles (petits coeurs). Ainsi, chaque élève reçoit des *coeurs* menant à l'obtention de récompenses individuelles. Ces *coeurs* cumulés sont ensuite mis en commun, ce qui permettra au groupe-classe d'obtenir des *morceaux* afin de compléter leur *casse-tête de classe*. Une fois que le groupe aura complété tout son casse-tête, la classe bénéficiera d'une activité récompense pour célébrer leurs accomplissements et leurs bons comportements.

Chaque activité récompense complétée en classe permet ensuite d'ajouter un morceau de casse-tête, à l'échelle de l'école, pour le *casse-tête collectif commun*.

Lorsque le casse-tête collectif de notre école sera complété, une grande activité de célébration à l'échelle de l'école toute entière sera vécue avec tous les élèves et intervenants pour reconnaître nos efforts collectifs et les comportements positifs de tous. Ce système favorise l'engagement des élèves, leur permettant de se sentir valorisés pour leurs comportements exemplaires. Il encourage également la collaboration et l'esprit d'équipe, en offrant des récompenses tant au niveau individuel que collectif.

En résumé, les adultes renforcent les comportements attendus en utilisant des gestes et des paroles positives. Les adultes de l'équipe-école jouent un rôle de modèles en enseignant et en démontrant explicitement les comportements attendus. En cas d'écart de conduite, l'équipe-école utilise divers moyens et interventions pour rappeler à l'élève les attentes comportementales et encourager une correction du comportement. Cela permet de maintenir un environnement scolaire positif et propice à l'apprentissage en encourageant les élèves à adopter des comportements **responsables, respectueux et engagés**.

Afin d'informer et de bénéficier du soutien des parents dans notre démarche visant à maintenir un environnement scolaire propice à l'apprentissage et au bien-être de tous, nous avons détaillé ces comportements dans le tableau de la page suivante.

Comportements attendus

Matrice comportementale école au Cœur-des-Monts



Lieux	Valeurs	Attentes		
		RESPECT	ENGAGEMENT	RESPONSABILITÉ
En tout lieu		Je me respecte. Je respecte les autres en gestes et en parole. J'applique les consignes.	Je persévere devant une difficulté au mieux de mes capacités. Je trouve des solutions pacifiques à mes problèmes.	Je demande de l'aide lorsque c'est nécessaire. J'arrive à l'heure et je suis prêt au son de la cloche.
Classes/locaux		Je lève la main et j'attends le droit de parole. J'écoute et je regarde la personne qui parle. Je demeure à la place qui m'est assignée. J'adopte le niveau de voix demandé.	J'exécute la tâche demandée au meilleur de mes capacités dans le temps requis. Je garde mon espace propre et bien organisé.	J'ai mon matériel scolaire.
Bibliothèque		J'adopte le niveau de voix demandé.	Je choisis un livre à ma pointure.	Je manipule les livres avec soin. Je remets tout item à l'endroit désigné avant de quitter.
Corridors, escaliers et vestiaires		J'adopte le niveau de voix demandé. En rang, j'attends en ligne calmement et je respecte le rythme et l'espace de chacun.	Je range mes effets convenablement à mon crochet ou à mon casier.	Je circule à droite en marchant. Je m'habille sans perdre de temps.
Salle des dîneurs		Je respecte mon espace de dîner à l'endroit qui m'est assigné. J'adopte le niveau de voix demandé.	Je m'assure de laisser ma place propre. Je contribue à créer une ambiance conviviale.	Je mange ma propre nourriture. Je jette mes déchets dans la poubelle.
Cour d'école		J'applique les règles du jeu.	Dans les jeux d'équipe, je fais preuve d'esprit sportif. J'arrête de jouer à la cloche et j'entre en marchant dans l'école. J'utilise le matériel selon la bonne fonction et je le range au bon endroit.	Je joue de façon sécuritaire. Je joue dans l'espace qui m'est permis.
Gymnase		J'applique les règles de l'activité. Je respecte l'intimité des autres et la mienne au vestiaire.	Je fais preuve d'esprit sportif. J'utilise le matériel selon la bonne fonction et je le range au bon endroit.	J'ai mes vêtements d'éducation physique.
Salles de bain		J'adopte le niveau de voix demandé. Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	Je suis calme. Je vais aux toilettes sans perdre de temps et aux moments opportuns.	Je tire la chasse d'eau. Je me lave les mains. Je garde l'endroit propre.
Rassemblements		J'adopte le niveau de voix demandé. J'encourage ou j'applaudis aux moments opportuns. Je demeure à la place qui m'est assignée.	J'adopte une position d'écoute active.	
Service de garde		J'adopte le niveau de voix demandé.	Je m'engage à faire des choix d'activités qui contribuent à un climat harmonieux	J'avise mon éducatrice quand j'arrive et quand je quitte. J'avise mon éducatrice de mes déplacements.
Autobus et débarcadère		J'attends calmement mon tour pour entrer et sortir de l'autobus. Je respecte l'espace des autres.	J'applique les règles du transport scolaire.	Je marche sur le trottoir et je traverse à l'endroit prévu.

- ☞ Les conséquences choisies pour gérer les écarts de conduite seront éducatives, logiques et en cohérence avec notre système de soutien au comportement positif.
- ☞ Nous souhaitons que les élèves apprennent de leurs erreurs en étant amenés à modifier leur comportement problématique et pratiquer le comportement attendu, à se voir accorder un temps d'arrêt pour observer la façon dont les autres élèves s'y prennent adéquatement ou encore en bénéficiant de la proximité d'un adulte, par exemple.

L'INTIMIDATION, ÇA N'A PAS SA PLACE !

Notre but premier est de rendre chaque élève autonome face à la résolution de conflit, MAIS, lorsqu'il y a de l'intimidation, c'est d'amener l'enfant à dénoncer et à consulter **IMMÉDIATEMENT** un adulte.

Conflit	<p>Le conflit est caractérisé par un rapport égalitaire et non une prise de pouvoir. Il est une confrontation, un désaccord entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue, les mêmes valeurs ou les mêmes intérêts. Il n'y a aucune victime même si les personnes peuvent se sentir perdantes. Il se règle par la négociation ou la médiation</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Opposition entre deux ou plusieurs personnes➤ Même pied d'égalité
Violence	<p>Toute MANIFESTATION DE FORCE, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LIP, 2012).</p> <p>Différentes formes de violence :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Écrite➤ Verbale➤ Physique➤ Psychologique➤ Sociale➤ Violence par voie électronique➤ Violence en lien avec la sexualité➤ Discrimination fondée sur la race, la religion, le sexe ou le handicap
Taquinerie	<p>La taquinerie (syn : moquerie) peut devenir de l'intimidation lorsque :</p> <p>Des propos taquins et affectueux dérapent en propos hostiles.</p> <p>Le rapport de force est inégal : celui qui taquine détient plus de pouvoir auprès de ses pairs que l'enfant qui se fait taquiner. Les taquineries se font répétitives. L'enfant qui taquine cherche à blesser l'autre ou à l'offusquer.</p> <p>L'enfant qui se fait taquiner est blessé ou affligé par ces propos.</p> <p><i>*N'oubliez pas que les enfants cachent souvent leurs émotions. Si vous n'êtes pas certain de l'impact de cette taquinerie, prenez à part l'enfant qui se fait taquiner et demandez-lui comment il se sent, dans cette situation.</i></p>
Intimidation	<p>Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non <u>à caractère répétitif</u>, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'<u>inégalité des rapports de force</u> entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse ET de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (LIP, 2012).</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Rapports de force inégaux➤ Geste ou parole qui crée du tort à la victime➤ Répétition de gestes d'intimidation sur une certaine période➤ Sentiment de détresse subi par la victime
Cyber intimidation	<p>On parle de cyberintimidation quand une personne en intimide une autre en portant atteinte à la réputation ou l'intégrité d'une personne en utilisant un moyen technologique : réseaux sociaux, sites Web, messageries (courriels, textos), etc.</p> <p>Faits importants :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ En raison du caractère anonyme et potentiellement viral de certains gestes de cyberintimidation, les conséquences pourraient être encore plus importantes pour les jeunes qui en sont victimes.➤ La cyberintimidation est intimement associée à une utilisation fréquente d'Internet et plus spécifiquement des réseaux sociaux.

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION DE L'ÉCOLE AU CŒUR-DES-MONTS

QUELLE EST LA PLACE DU PARENT DANS LE PLAN DE LUTTE DE L'ÉCOLE	COMMENT S'Y PRENDRE POUR EFFECTUER UN SIGNALLEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINE ?
<p>Les parents collaborent au suivi des conséquences et/ou les gestes réparateurs.</p> <p>Dans chaque cas d'intimidation, les parents sont avisés par la direction.</p>	<p>À notre école, que je sois un élève victime ou un élève témoin, que je sois un membre du personnel ou un parent, je dénonce tout acte d'intimidation ou de violence.</p> <p>Je dois :</p> <ul style="list-style-type: none">☞ Aviser un intervenant (enseignant, éducateur spécialisé, professionnel ou direction).

Comment procéder à une dénonciation ?

- ☞ Compléter un formulaire de dénonciation
 - ☞ en ligne : <https://forms.office.com/r/sschPTgiWa>
 - ☞ à l'école : compléter et déposer un formulaire de dénonciation dans l'une de nos boîtes de dénonciation (confidentielles et verrouillées)
- Contacter directement l'enseignant-titulaire de l'élève, un membre du service de garde, une éducatrice-spécialisée ou un PNE de l'école : en personne, par téléphone ou par courriel.
- Contacter le secrétariat de l'école : 450-773-4955
 - Immeuble Sacré-Cœur : sec.pavillon-sacre-coeur-stpie@csssh.gouv.qc.ca
 - Immeuble Bon-Séjour : sec.pavillon-bon-sejour@csssh.gouv.qc.ca
- Contacter la direction de l'école 450-773-4955
 - Stéphanie Mayrand (directrice) stephanie.mayrand@csssh.gouv.qc.ca
 - Véronique Léveillée (directrice-adj.) veronique.leveillee@csssh.gouv.qc.ca

QUE FERA L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE ?

Des actions sont immédiatement prises lorsque l'école est témoin d'un acte d'intimidation ou de violence :

- ☺ Rencontrer les élèves concernés;
- ☺ Évaluer si une sanction est requise;
- ☺ Déterminer les interventions à faire et les appliquer;
- ☺ Prévenir les parents et informer les titulaires des élèves;
- ☺ Évaluer la possibilité de récidive et les mesures de prévention.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Pour chacune des interventions relevant de l'intimidation ou de la violence, les parents seront avisés par la direction. À tout moment, la direction se réserve le droit d'adapter la conséquence selon la gravité de l'action commise.

Voici des exemples d'interventions qui pourraient être appliquées :

- ✗ Réflexions écrites complétée par l'élève;
- ✗ Excuses écrites par l'élève et signées par le parent - geste de réparation (si souhaité par la victime);
- ✗ Rencontre avec le titulaire, le psychoéducateur et la direction;
- ✗ Activités d'habiletés sociales avec le éducatrices spécialisées ou psychoéducateur;
- ✗ Rencontre direction-parents pour un protocole d'intervention;
- ✗ Retrait à l'interne lors d'une journée pédagogique ou d'une journée de classe;
- ✗ Suspension à l'externe;
- ✗ Rencontre avec un(e) agent(e) de police.

SUIVI DES SIGNALEMENTS ET DES PLAINTES

Pour chaque signalement ou plainte, l'école a le devoir :

- ☞ D'assurer un suivi;
- ☞ D'évaluer l'intensité et la récidive du geste;
- ☞ D'appliquer le protocole d'intervention approprié à la situation;
- ☞ De s'assurer que des mesures correctives soient mises en place.

CYBERINTIMIDATION

Il est interdit de tenir des propos qui portent atteinte à l'honneur ou à la réputation des membres du personnel, d'élèves ou encore de leurs proches. Il est aussi interdit de publier ou d'afficher des photos du personnel ou des élèves prises à l'école ou lors d'activités scolaires ou parascolaires, sans l'autorisation de la direction. Ces règles s'appliquent pendant ou à l'extérieur des heures de classe, à l'école ou ailleurs.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE !

Il appartient à tous de dénoncer ces actes inacceptables et d'appliquer la **TOLÉRANCE ZÉRO** si nous voulons intervenir le plus efficacement et le plus tôt possible.

